ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, RUE DE LA GARE, sont ouverts au public, tous les jours, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Téléph. 551.17.
Toutes les insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour de la parution, avant 14 heures.

AVIS A NOS CLIENTS, CORRESPONDANTS DÉPOSITAIRES

Il est obligatoire pour toute personne remettant un ordre de publicité destiné à notre journal, à nos bureaux ou à l'un de nos représentants, quel qu'il soit (correspondants, dépositaires, etc...), de se munir de sa carte d'identité dont le numéro doit être inscrit au bas de chaque ordre contenant la publicité à insérer.

D'autre part, nous invitons nos clients qui nous transmettent leurs ordres par correspondance, à inscrire très exactement leurs nom et adresse.

A TRAVERS LA VILLE

LE COIN DU BÉCANIER

M. Marcel Caplette, 14 ans, demeurant 14, quai de Lorient, avait déposé dimanche, vers 18 h. 30, son vélo contre la façade de l'immeuble portant le n. 189 bis, Grande-Rue, où il avait à faire. Quand, quelques instants plus tard, il sortit de cet établissement, il eut la pénible surprise de constater la disparition de sa machine. Plainte et enquête au 5e arrondissement.

— La même mésaventure est arrivée à M. Roger Voët, 19 ans, ouvrier rattacheur, qui avait déposé mardi, vers 10 h., sa bicyclette contre l'immeuble qui abrite le comité local de la Croix-Rouge française, rue du Château. Enquête au 3e arrondissement.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Mardi, vers 11 h. 20, un commencement d'incendie s'est déclaré dans un atelier de futailles, chez M. Woel-Delattre, 43, rue de Leers, par suite de l'échauffement d'un poêle.

Les pompiers mandés d'urgence furent assez heureux d'éteindre rapidement ce début de sinistre.

Les dégâts, d'une importance assez minimes, sont couverts par l'assurance.

AU SECOURS ! J'ÉTOUFFE !

Quelle angoisse quand on suffoque par suite d'asthme ou d'emphysème ! **Que faire pour retrouver sa respiration? Employer le Remède d'Abyssinie Exibard.** Les fumées bienfaisantes de cette poudre libèrent radicalement les voies respiratoires. **Action immédiate et durable.**

Echantillon gratuit. Lab. Exibard, Service P. 10, rue Félix Faure, Paris (15e). Toutes pharmacies. 11.140

LES PETITS DRAMES DE LA RUE

Une planche tombe du 2me étage sur la tête d'une passante

Un petit drame rapide s'est déroulé mardi matin, quelques instants avant 10 h., dans la rue du Général Sarrail, dans les circonstances que voici :

M. Alfred Dupont, 42 ans, ouvrier menuisier, domicilié 14, rue Lamartine, était occupé à des travaux de réfection à la Brasserie de Marcq-en-Barœul, mais, fatale imprudence, il avait omis de signaler sa présence par l'apposition de deux planches aux extrémités de l'échafaudage.

Une passante vint... à passer.... Au même moment, une planche échappa des mains de l'ouvrier et, dans un bruit de tonnerre, dégringola les deux étages pour achever son voyage sur la tête de Mme Goudaillier, née Yvonne Devos, domiciliée à Renaix (Belgique), Parvis Saint-Martin, laquelle, fort heureusement, ne souffre que de légères contusions au sommet du crâne.

M. Dupont a été chargé de prévenir son employeur, M. Van Hoolandt, 14, rue Lamartine, à la charge de qui un procès-verbal a été rédigé.

Les pull overs qui ne seront pas perdus pour tout le monde

Dimanche dernier, vers 20 h., M. Henri Cryspul, 43 ans, sans profession, domicilié rue Raphaël, appartement N° 3 qui était entré au café Delbart, établissement situé à l'angle du boulevard de Fourmies et de l'avenue Anatole France, avait déposé contre le comptoir, une valise contenant 10 pull overs, marqués aux initiales du Stade Roubaisien.

Quand, quelque vingt minutes plus tard, il voulut reprendre possession de sa valise, celle-ci était disparue avec son contenu, d'une valeur approximative de 2.000 francs.

Plainte contre inconnus a été déposée au 3e arrondissement où une enquête est ouverte.

Le Secrétariat général de la Loterie Nationale rappelle que le tirage de la 11e tranche de la Loterie Nationale 1940, sera assuré à PARIS, salle Pleyel, le 6 décembre prochain, à 20 heures 30.

Il signale en outre que le tirage de la 12e tranche de la Loterie Nationale 1940 est fixé au 17 décembre. 11156

LES CONSÉQUENCES D'UN ACTE DE SABOTAGE

La mairie communique :

« Il est porté à la connaissance de la population qu'à la suite d'un acte de sabotage, commis sur le territoire de la commune, des otages ont été pris par les autorités occupantes.

» Le fait de couper un câble n'a aucune signification, aucune portée, mais, malheureusement, entraîne de lourdes conséquences et ce sont des innocents qui subissent tous les désagréments.

» Ces considérations devraient bien faire réfléchir les auteurs de sabotages, qui agissent par gaminerie et ne changent rien à l'état de choses actuel si ce n'est d'amener une répression sévère. »

AU CONSERVATOIRE

Les résultats des concours de fin d'année

CLASSE DE PIANO

Cours Supérieur (Professeurs : Mlle Hordoir et M. Seutin). — 1er prix à l'unanimité, Noppe Christiane ; 2e prix à l'unanimité, Papegay Claudine ; 1er accessit à l'unanimité, Hibon Eliane, Picavet Madeleine, Guiot Yvonne, Vanoverberghe Andrée, Deneef Andrée ; 2e accessit, Arnout Micheline.

Cours moyen (Professeurs : Mmes Leconte-Drouffe et Picavet-Bacquart). — 1re mention à l'unanimité, Ménart Marie-Thérèse, Llerman Madeleine ; 1re mention, Tsrryn Paule ; 2e mention à l'unanimité, Plouvier Bernadette ; 3e mention à l'unanimité, Michon Huguette, Prouvost Lucette.

Cours élémentaire (Professeurs Mmes Bacquart, Lecomte et Picavet). — 1re nomination à l'unanimité, Caucheteux Francine, Haliey Marie-Thérèse, Henno Raymonde ; 1re nomination, Bouquenoy Marceile, Grousses Denise, Hennebel M.-Thérèse, Pennequin Francine ; 2e nomination à l'unanimité, Lahaye Jeannine, Devogel Jacques, Flamencourt Paule ; 2e nomination, Mercier Lucie, Prévost Christiane ; 3e nomination à l'unanimité, Caucheteux Annette, Lainé Gisèle ; 3e nomination, Fiedorezyk Georgette.

ACHAT BIJOUX

Montres, Brillants, Argent, Dentiers Plus cher qu'ailleurs

BOUSQUET, Expert

42, rue de la Vigne -- ROUBAIX

3031

BLOCAGE DES LAINES EN SUINT

La loi du 10 août 1940 organise la répartition des produits industriels et institue un Office central de répartition des dits produits.

La vente et la circulation des laines possédées par les cultivateurs, les bouchers, les ramasseurs, les commerçants, les marchands de moutons et les industriels sont formellement interdites dans le département du Nord.

Les détenteurs sont obligatoirement tenus de faire la déclaration des laines en suint qui sont en leur possession, sous peine des sanctions prévues par la loi.

En ce qui concerne Roubaix, les déclarations dont il s'agit doivent être adressées au bureau du Secrétariat, porte 19.

LA QUESTION DU LAIT A ROUBAIX

A la suite des dispositions qui viennent d'être prises à Roubaix, il est possible de fournir le lait aux enfants jusqu'à l'âge de 3 ans.

En conséquence, les laitiers sont informés qu'ils ne doivent délivrer le lait qu'aux personnes munies de la carte rose, c'est-à-dire aux enfants jusqu'à l'âge de 3 ans.

Quant aux grandes personnes, celles-ci devront comprendre qu'il y a lieu de réserver aux petits cette denrée nécessaire à leur existence.

Un contrôle médical sera établi ces jours-ci et seuls les malades qui auront passé ce contrôle pourront prétendre obtenir du lait et une mention spéciale sera portée sur la carte dont ils sont actuellement détenteurs.

Il est fait appel à la bonne volonté de toute la population et notamment des marchands-laitiers pour que le lait soit réservé de préférence aux enfants comme il est dit ci-dessus.

En plus des enfants, un ordre de priorité doit être également accordé aux femmes enceintes ou allaitant.

Le service de la police a reçu des instructions rigoureuses pour faire appliquer strictement les dispositions qui précèdent.

LES ROUES DE LA FORTUNE

se sont mises à nouveau à fonctionner le 27 novembre, à PARIS, pour le tirage de la 13e tranche de la LOTERIE NATIONALE. Les dixièmes du CRÉDIT DU NORD ont été favorisés à ce tirage par le gain d'un grand nombre de lots qui, s'ajoutant au GROS LOT DE CINQ MILLIONS gagné au tirage précédent, portent à 280 MILLIONS le total des lots gagnés par les dixièmes du CRÉDIT DU NORD. 1125

L'inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon pour le ticket n° 3 se poursuivra ce jeudi 5, dans l'ordre suivant :

Secteur 1 (Foyer d'Education Ouvrière, 178, rue Jules Guesde) : Rues Marceau, Marie Buisine, Masséna, Molière, Mons, Nabuchodonosor, Newton, Orchies, Planche Trouée.

Secteur 4 (Cantine scolaire, 6, rue Saint-Vincent-de-Paul) : Rues Lacroix, Longue Chemise, Lunéville, Marengo, Milton.

Secteur 6 (Cantine scolaire, 6, rue Saint-Vincent-de-Paul) : 8 à 12 h. : rues Fondeurs, Fulton, Fort Frasez, Henri Carette, Hospice, 29-37, 26-42; 14 h. à 17 h. 30 : rues de Toulouse, Vallon, Vaucanson, Tourcoing, 131-189, 126-182, Vteil Abreuvoir.

LA SAINT-NICOLAS DES PETITS MALADES A L'HOPITAL « LA FRATERNITÉ »

Malgré la période difficile que nous traversons, le Comité de l'œuvre des convalescents de l'hôpital « La Fraternité » a décidé de procéder, comme de coutume, à une distribution de vêtements chauds, de jouets et de friandises aux enfants en traitement à l'hôpital à l'occasion de la St-Nicolas. Cette distribution se fera samedi 7 décembre, à 15 heures.

Le Comité convoque ses membres au siège pour 14 heures.

PRESTATIONS POUR LOGEMENT OU CANTONNEMENT DES TROUPES

Il est rappelé aux personnes ayant logé des militaires pendant la période du 1er au 30 novembre 1940, qu'elles doivent en faire la déclaration à la Mairie, 2e étage, porte 23, pour le jeudi 5 décembre, dernier délai.

La présentation des pièces justificatives (bons de la Ortskommandantur ou du Service des cantonnements) sera exigée à l'appui de cette déclaration.

Des instructions ultérieures fixeront le taux des indemnités pour les bureaux, popotes, magasins, infirmeries, etc... ainsi que pour les immeubles et exploitations industrielles et commerciales réquisitionnés.

A LA BOUCHERIE...

Mme Germaine Varet, 52 ans, ouvrière peigneuse, domiciliée 100, rue Saint-Jean, a déposé plainte contre inconnu pour vol de son portefeuille, commis dans une boucherie-charcuterie de la rue de Lannoy où elle était allée effectuer des achats. Le portefeuille qui contenait une somme d'une soixantaine de francs a été soustrait d'un sac à provisions qui le renfermait.

Une enquête est ouverte au 3e arrondissement.

Sociétés et Comités

ASSOCIATION RÉGIONALE DE COMPTABLES. — Dimanche 8, de 10 h. à midi, permanence au siège, 67, rue des Fabricants.

ETAT CIVIL

Naissances : Monique Bouequey, rue du Pile, 162, cour Bonte, 2 ; Lucette Cappeller, de Lys-lez-Lannoy, rue de Leers, 13 ; Michel Pharisseau, rue du Pays, 13 ; Georgette Tahon, rue Pierre Dujardin, 1 ; Yvonne Delcour, de Lys, rue de Leers, 168 ; Michel Helvy, rue de l'Industrie, 83 ; Paul Kros, de Leers, rue Aurélie-Guénard, 34 ; Jean-Claude Seys, rue Paul Bert, cour Sainte-Virginie, 13 ; Gérard Machu, place de la Nation, 17.

Publications : Alfred Ternisien, tourneur, d'Auxi-le-Château (P.-de-C.), rue de Buire, 20 et Denise Vanden Busache, soigneuse, rue de Condé, 90; Lucien Coppenolle, rue Sébastopol, 80 et Cécile Coquet, rue Inkermann.

Décès : Albert Baillieul, 60 ans, rue Edouard Anseele, 17 ; Mathilde Lenfant, épse Knocksert, 61 ans, rue Fabert, 1 ; Marie Destrebecq, Vve Vanmol, 92 ans, rue de Barbieux, 35 ; Marie Souillié, Vve Derycker, 84 ans, rue de la Guiguette, 9, c. Esquenet, 4 ; Jean Viger, 86 ans, rue de Blanchemaille, 37.

WATTRELOS

LES CARTES DE LAIT

La distribution des cartes de lait se fera dans la salle des fêtes de l'école de garçons du Centre, pour les enfants jusque 14 ans et pour les intéressés dont les cartes de ravitaillement général portent les numéros compris entre 1 et 4.330 jeudi 5 décembre, à partir de 9 h et sans interruption jusque 17 h

Cette distribution continuera aux mêmes heures et au même endroit : vendredi 8 décembre pour les numéros 4.331 à 7.800 ; vendredi 7 décembre, pour les numéros 7.801 à 12.250.

Les bénéficiaires des cartes devront donner exactement l'adresse et le nom de leur fournisseur.

Pour la carte verte (femmes enceintes, mères allaitant et malades sur présentation d'un certificat médical) l'inscription se fait au service des cartes, annexe de l'Hôtel de Ville, face à l'Hôtel des Postes.

Harmonie « Les Amis Réunis », — Samedi 7 décembre, répétition partielle des saxophones et 2e et 3e clarinettes, à 18 h. 45, au siège.

Dimanche 8 décembre, à 9 h. 45, répétition générale des œuvres qui seront exécutées le dimanche 15 décembre, en l'église Saint-Maclau, et le dimanche 22, à Saint-Vincent-de-Paul, au Crétinier.

Au cours de la répétition, une communication importante sera faite aux musiciens par le directeur, M. Emile Broux. Au pupitre à 9 h. 45.

Consultations de nourrissons. — Jeudi, à 9 h. 30, séances de consultations de nourrissons à l'école de filles de la rue de Boulogne et à 14 h. 30 à la salle des fêtes de la rue Jean-Jaurès.

Etat Civil. — Naissance : Claudette Vanmullem, rue de Mouscron, 105.

Décès : Alexis Colin, 73 ans, rue des Pollus, 6.

CROIX

Au Comité d'entr'aide de la Ville. — Il est rappelé aux familles des mobilisés inscrits audit Comité que les adresses des prisonniers continueront à être reçues au Ravitaillement, 158 rue J. Jaurès, jusqu'à vendredi 8, dernier délai. Les familles seront convoquées très prochainement pour le secours envisagé. Un avis renseignera à ce sujet dans les boulangeries de la Ville.

Au Ravitaillement. — Un supplément de malt-café a été distribué aux commerçants, mercredi 4, afin de permettre aux personnes qui seraient encore en possession du ticket N° 1 (Ration de Novembre), de s'approvisionner en cette denrée.

Etat civil. — Naissance : Sabine Wiliot, 50 rue J. Jaurès.

WASQUEHAL

Secours de chômage et aux familles privées de ressources

Le paiement de ces divers secours aura lieu aujourd'hui jeudi 5 décembre aux lieux et heures ci-après, pour la période du 18 au 30 novembre :

Section du Capreau : A la salle des Fêtes annexe rue du Roubaix, 1re Catégorie (Chômeurs) : à 9 h. pour les numéros 1 à 500 ; à 9 h. 15 de 501 à 1000 ; à 9 h. 30 de 1001 à 1600 ; à 9 h. 45 de 1601 à 1900 ; à 10 h. de 1901 à 240, et à 10 h. 15 de 2401 à la fin et pour les nouveaux inscrits.

2e Catégorie : à 10 h. 15 pour les numéros 1 à 800 ; à 10 h. 30 du numéro 601 à 1150, et à 10 h. 45 de 1151 à la fin.

3e Catégorie : de 10 h. 45 à 11 h. Fermeture du bureau à 11 h. 15.

Section du Centre : A l'annexe de la salle des Fêtes, rue Jean Macé : 1re Catégorie : à 14 h. pour les numéros 1 à 300 ; à 14 h. 15 de 301 à 800 ; à 14 h. 30 de 801 à 1350 ; à 14 h. 45 de 1351 à 2000 ; à 15 h. de 2001 à 2300, et à 15 h. 15 du numéro 2301 à la fin, ainsi que les nouveaux inscrits.

2e Catégorie : à 15 h. 30 pour les numéros 1 à 400 ; à 15 h. 45 de 401 à 100 ; à 18 h. de 1001 à 2000, et à 16 h. 15 de 2001 à la fin, ainsi que les nouveaux inscrits.

3e Catégorie : de 18 h. 3 à 16 h. 45. Fermeture du bureau à 17 h.

Les réclamation concernant les divers paiements seront reçues le lendemain vendredi 6 décembre, de 8 h. 30 à 9 h. 30, au Bureau de placement, 25 rue Sadi Carnot. Passé ce délai, aucun paiement ne sera effectué et les retardataires perdront le bénéfice des secours de cette période de 13 jours.

Consultations prénatales. — Samedi 7 décembre, de 14 à 18 h. des consultations prénatales seront données à la Maternité municipale 2 place Fénelon, sous la direction de Mme Hoataux, sage-femme de l'Etablissement.

Fédération des Mutilés et Invalides du Travail. — Dimanche 8 décembre, de 10 h. à midi, permanence au siège, café Deschodt-Ottevaere, 47 rue de Maubeuge à Croix.

Etat civil. — Décès : Elie Capoen, 81 ans, place Fénelon 3.

FLERS-BREUCQ

A la Mutuelle du Breucq. — Vendredi 8 décembre et lundi 9 décembre, la permanence fonctionnera de 19 h. 30 à 20 h. chez M. Th. Marissal, secrétaire général de la société 8, avenue du Sart à Wasquehal

HEM

Les commandes de charbon

Les inscriptions des commandes de charbon pour le mois de décembre aura lieu salle du Tilleul, dans l'ordre ci-après, de 8 h. à 12 h. et de 14 à 17 h. 30.

Secteur 1. Quartier du Civron, 13 décembre. — Rues du Cimetière, de Lannoy, Nouveau-Civron, Vieux-Civron, de Willems, impasse Bayart, rues de Sailly, Braquaval, Jules-Guesde, numéros pairs et impairs de Lannoy jusque Saint-Pierre (exclus), y compris les rues adjacentes : rue de la Lèverie, impasse Vandemdorpe, rue des Briqueteries, imp. de la Léverie, rue des Ecoles, cour Christiaens, rue des Trois-Fermes, impasse Desurmont (pour le côté impair), C. Plouvier, impasse Bélin, cour Brame-Pipart et Lefebvre (pour le côté pair).

Secteur n. 2. 14 décembre. — Rue Jules-Guesde, pairs et impairs de Saint-Pierre jusque Bifur, y compris les rues adjacentes : impasse Saint-Pierre, rue de la Vallée, du Cimetière, cour Loridant, impasse Liénart, rangée Deldalle (pour le côté pair), rue de la Lionderie, chemin des Trois-Baudets, cour Delgrange, Briqueteries Briffaut, cour Delcroix, cité Six, impasse Vandemelebrouck (pour le côté impair).

Secteur n. 3. 16 décembre. — Rue du Calvaire, de Moscou, du Voislnage, de la Gare, du Rivage, rue Gambetta, cour Droissart, C. Ducatillon, C. Béghin, place de la République, rue Jules-Ferry, rue Docteur-Coubronne, rue de Lille (numéros pairs et impairs de bifur à la Grande Halte) y compris les rues adjacentes : rue Vaillant, cour du Jacquart, cité Franchomme, Picar et Droulez, cité Dancoral, cité Boussemart, rue de l'Industrie, rue Victor-Hugo.

Secteur 4. 17 décembre. — Rue de Lille (pairs et impairs) de la grande Halte jusque Hemponpont, y compris les rues adjacentes : Cour Michel, cour Pollet, impasse Déjumé, rue Leclercq-Taffin, de la Tribonnerie, rue du Trie, cité Leclercq, cité Toulemonde, sentier Delporte, rue de Croix, avenue Mozart, rue du Petit-Flot, cour Leplat, rue de Roubaix, boulevard Clémenceau, rue de Beaumont, rangée Delplanque, rue Jean-Jaurès (numéros impairs) et les rues adjacentes : (côté impair), impasse de la Fosse, sentier Simoens, cour Droissart.

Secteur n. 5. 18 décembre. — Rue Jean-Jaurès, (n. pairs et quartier des Trois-Baudets) : rue du Voislnage, impasse Debosschère, sentier Loridant, impasse Dhalluin, impasse Briffaut, rue A.-Ribot, rue Abbé-Lemire, rue Foch, rue Briet, rue Pasteur, rue de la Justice.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS

MM. les propriétaires fonciers sont informés que le conservateur du cadastre se tiendra à la Mairie, le 9 décembre, de 16 à 17 h., pour recevoir leurs déclarations au sujet des mutations foncières de toute nature, s'accompagnant ou non d'un changement de limite de propriété et pour s'entendre, le cas échéant, avec eux sur le jour et l'heure auxquels les constatations nécessaires seront faites en leur présence sur le terrain.

Les intéressés ou leurs mandataires devront être munis des titres et documents justificatifs des mutations à opérer ainsi que des plans qu'ils possèdent.

Les propriétaires sont invités à marquer sur le terrain, contradictoirement avec leurs confrontants, les limites qui ne seraient pas encore matérialisées par des bornes ou des piquets et à indiquer par des jalonnettes les bornes qui ne seraient pas bien visibles.

Les intéressés ont tout avantage à assister au travail du conservateur pour éviter toute erreur d'imposition. Ceux d'entre eux qui ne se présenteraient pas à la Mairie pourraient prendre leurs dispositions pour se rencontrer sur les parcelles en cause avec le conservateur, qui opérera vraisemblablement sur le terrain.

LYS-LEZ-LANNOY

POUR NOS PRISONNIERS

Pour répondre au désir exprimé par M. le Préfet du Nord, les habitants qui disposeraient de vêtements militaires et particulièrement de capotes, sont priés de les remettre d'urgence à la Mairie (4e bureau). Ces dons seront adressés à la Croix-Rouge française.

Avis aux étrangers. — Tous les étrangers des deux sexes résidant à Lys et en possession d'une carte d'identité ou d'un récépissé en tenant lieu doivent se faire inscrire à la mairie (3e bureau), dans l'ordre suivant, dernier délai : Jeudi à 17 heures.

LEERS

Consultations de nourrissons. — Consultation des nourrissons jeudi 5 décembre à 15 h. Ecole des filles, rue de la Mairie.

Jeunesse Sportive Leersoise. — Au cours d'un match qui eût lieu dimanche dernier, la Jeunesse Sportive Leersoise a battu l'équipe de Croix St-Pierre par 8 buts à 1.

Leers domina la presque totalité du match et toute l'équipe fit une excellente partie. Croix était handicapée par l'absence de son gardien.

Dimanche à 16 h. se jouera le 3me match du championnat et les Leersois auront à faire face à un adversaire redoutable qu'est l'équipe de Saint-Michel.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 2, RUE FIDELE LEHOUCQ, sont ouverts au public, tous les jours de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. (Tél. 4.55)
Toutes nos insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du tour d'insertion, AVANT MIDI.

A TRAVERS LA VILLE

LE COIN DU BÉCANIER

Mardi, vers 19 h., M. Joseph Liagre, 17 ans, demeurant 145 bis, rue Winoc-Chocquel, a constaté la disparition de sa bicyclette qu'il avait déposée quelques instants auparavant contre la façade de l'immeuble portant le n. 31, place Charles-Roussel.

Une enquête est ouverte au 1er arrondissement.

SURPRIS EN FLAGRANT DÉLIT DE VOL

Lundi dernier, vers 12 h. 30, le nommé P... D..., 18 ans, domicilié chaussée Fernand-Forest, a été surpris par le concierge des établissements Tiberghien, rue de Paris, alors qu'il sortait de l'usine avec une certaine quantité de laine qu'il avait volée.

Le voleur et son butin ont été conduits au poste central de police.

Une enquête est ouverte au 4e arrondissement.

LE CHAPITRE DES VIOLENTS

Mardi dernier, vers 14 h. 30, alors qu'ils se trouvaient au café Vandesonneville, place de la Croix-Rouge, une violente altercation a mis aux prises les nommés Floris Florin, 52 ans, entrepreneur de démolition, 115, rue du Cymbale, et Alfred Delescluse, rue des Trois-Pierres. Des coups assez violents furent échangés et Floris Florin, qui a été touché assez durement à la tête a été invité à déposer plainte au 3e arrondissement.

AU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Pour occuper les jeunes filles pourvues du brevet d'enseignement commercial ou d'une instruction générale équivalente et qui n'ont pu trouver, dans les circonstances actuelles, un emploi correspondant à leur formation, la direction générale de l'enseignement technique a décidé de les accueillir dans le centre de formation professionnelle qui fonctionne à l'école pratique de jeunes filles, 70, rue des Ursulines.

L'enseignement complémentaire qui leur sera donné s'attachera à l'étude pratique et approfondie de cas concrets tirés de la réalité des affaires afin d'obtenir une adaptation efficace des élèves à la vie commerciale de la région.

Les différents cours et exercices pratiques seront répartis en six après-midi de quatre heures.

Les inscriptions sont reçues à l'Institut Sévigné, 70, rue des Ursulines, tous les jours de 9 à 12 et de 14 à 17 heures.

Assistance aux Vieillards, Infirmes, Incurables privés de ressources

Le paiement des allocations d'assistance (mois de novembre) aura lieu au bureau de bienfaisance, le jeudi 5 décembre, aux heures habituelles.

Il est rappelé que les bénéficiaires doivent venir toucher eux-mêmes leur allocation. En cas d'impossibilité absolue (maladie grave), le mandataire doit être pourvu d'une procuration.

Se munir de la carte grise.

L'inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon pour le ticket N° 3 se poursuivra ce jeudi 5, dans l'ordre suivant :

Secteur 1 : Bureaux du C.C. 3, rue Carnot : rues Miss Cavell, Motte, Moulin Fagot 1-55, 2-74, Nationale 2-112, 1103 ; Niot, du Nord, place NotreDame, rues Pasteur, Paul Doumer.

REMISE D'UNIFORMES DESTINÉS AUX PRISONNIERS DE GUERRE

Le Maire invite la population à remettre pour le 10 décembre au plus tard, à la Mairie, 2e étage, guichet 13, tous les uniformes qu'elle pourrait détenir (capotes, vareuses, culottes, etc.).

Ces effets seront rassemblés à la Mairie et mis à la disposition de la Croix-Rouge Française, à Lille, et doivent servir, sans exception, à l'habillement des prisonniers de guerre français.

L'OUVERTURE DES MARCHÉS AUX LÉGUMES

En raison des difficultés et des dangers que présentent actuellement les marchés aux légumes en gros et en détail, l'ouverture de ces marchés sera retardée de deux heures jusqu'à nouvel avis.

ETAT CIVIL

Naissances : Danièle Herkenrath, rue Rouget de l'Isle, 290 ; Josiane Glorieux, rue Dr Dupont, 28 ; Joseph Wecxsteen, rue de Roncq, 76.

Publication : Georgea Lefevère, trieur, rue des Maraîchers, 116 et Lucienne Dubois, retordeuse, rue des Maraîchers, 120.

Décès : Philomène Tellier, 70 ans, Vve Louis Dauel, rue La Fonatine, 81; Alexandre Adolphe, 45 ans, teinturier, à Wasquehal ; Monique Houbas, 7 jours, à Wasquehal ; Sidonie Alosserie, 71 ans, rue des 5 Voies, c. Delcroix, 21 ; André Vandekerkhove, 5 ans, rue Archimède, 24 ; Moïse Billet, 83 ans.

HALLUIN

Consultation des nourrissons. — Au local du Bureau de bienfaisance, rue Gustave Desmettre, consultation jeudi 5 décembre, à 15 h. 30, pour les nourrissons, qui sera faite par M. le Docteur Mahieu.

Avis aux étrangers. — Il est rappelé que tous les étrangers hommes et femmes, résidant à Halluin, sont avisés qu'ils doivent se faire inscrire à la Mairie munis de leur carte d'identité.

Les femmes mariées doivent suivre la lettre du nom de leur mari.

Etat Civil. — Naissance : Yvette Verlulat, rue Mazagran, 5.

Décès : Georges Rosseel, 34 ans, rattacheur, cité Montebello, 20.

RONCQ

AU FONDS MUNICIPAL DE CHOMAGE

Le paiement des allocations de chômage aura lieu jeudi 5 décembre pour tous les chômeurs inscrits, de 9 h. à 10 h. 30.

Le pointage pour les autres chômeurs s'effectuera au Bureau de Chômage, de 9 h. à 9 h. 10, pour ceux de Roncq-Centre et au Blanc-Four, de 10 h. à 10 h. 10, à la salle habituelle.

Consultations des nourrissons. — Les prochaines consultations des nourrissons auront lieu aux dates suivantes savoir :

1. Mardi 10 décembre à 15 h. par M. le docteur Bertrand de Tourcoing.

2. Mercredi 11 décembre à 15 h. par M. le docteur Béal de Roncq.

Ces consultations auront lieu au local habituel situé 14, rue de Bousbecque (commissariat).

BOUSBECQUE

Etat Civil. — Naissance : Francis Delebecque, rue de Wervicq, 77.

MOUVAUX

Paiement des allocations militaires

Le paiement de la deuxième quinzaine de novembre se fera à la Mairie, salle du rez-de-chaussée aux jours et heures ci-après :

Vendredi 8 décembre de 9 h. à 11 h. 30 du No 1 à 350 ; de 14 h. à 18 h. 30, No 351 à 700.

Samedi 7 décembre de 14 h. à 16 h. No 701 à la fin.

Tournée du percepteur. — Le percepteur passera à la Mairie le jeudi 5 décembre de 9 h. à 11 h.

Consultations des nourrissons. — Jeudi 5 décembre de 15 h. à 18 h. à l'hospice par le docteur Ducoulombier.

Etat Civil. — Décès. — Hublc Rosalie, veuve De Cavel, 69 ans, sans profession, boulevard Carnot 183.

MARCQ-EN-BARŒUL

Vol de volailles. — Au cours de la nuit de dimanche à lundi, un malfaiteur s'est introduit dans le poulailler de M. Henri Milliez, retraité, rue J.-B. Ducroquet 5, et a enlevé un coq faisant et deux poules. La police enquête.

Avis aux sportifs marcquois. — Le Boxing Club Marcquois vient de reprendre ses entraînements depuis le début de décembre, sous la direction du manager-président M. Ed. Mansart et du professeur Maurice Singier, l'excellente vedette bien connue. Les leçons de boxe et de culture physique seront données les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine.

L'inscription se fera au siège, Café des Sports, boulevard Clemenceau, à Marcq.

Vol de ciment. — Une plainte a été déposée au Commissariat de police pour vol de mille kilos de ciment au cours de la nuit de lundi à mardi, avenue de la République, face au dépôt des tramways Mongy, au préjudice de M. Eugène Dereppe, demeurant à Lille, rue de Wazemmes 162.

LILLE sous les fastueux ducs de Bourgogne

DE 1384 A 1482

IV

Un temps de grande prospérité et de festivités

Voici donc Lille, avec toute la Flandre, devenue par droit d'héritage, propriété de la puissante maison de Bourgogne, rivale redoutable de la maison de France. La lutte, sournoise d'abord, violente ensuite, ne va pas tarder à se déclencher entre les ducs de Bourgogne et l'Angleterre d'abord, puis, par revirement de politique, contre les Rois de France. Elle ne se terminera que par la victoire de Louis XI et la mort de Charles le Téméraire.

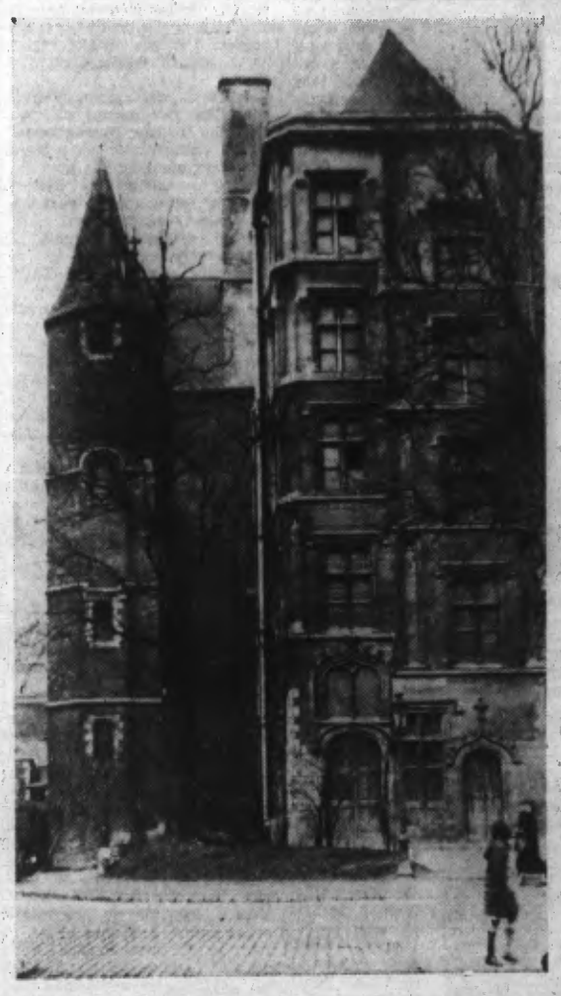

Les restes du « PALAIS RIHOUR » construit par Philippe le Bon. (Ph. Réveil).

Pendant toute cette période pourtant, la ville de Lille n'aura pas à souffrir de la dureté des guerres. Son sort, au contraire, sera extraordinairement prospère et ses riches bourgeois participeront à la vie fastueuse des « grands ducs d'Occident » dont Lille deviendra, après Bruges, la résidence préférée, surtout sous PHILIPPE LE BON, le grand adversaire de Charles VII.

Fondation d'une Chambre des Comptes

Le premier duc de Bourgogne à Lille, PHILIPPE LE HARDI, était l'ami et le protégé de la France. Aussi, l'Angleterre, persévérant dans sa politique jalouse, s'efforça d'exciter contre lui les communes flamandes. Mais les habitants de Lille, peu enclins aux aventures équivoques, restèrent fidèles à leur suzerain. Ils n'eurent pas à s'en plaindre car PHILIPPE LE HARDI leur accorda de nombreux avantages et installa chez eux, dans le palais de la Salle, une *Chambre des Comptes*, créée à l'instar de celle de Dijon et qui fut une source de prospérité financière. Bientôt, par surcroît, des traités, des sauf-conduits, des garanties accordés aux trafiquants bourguignons, lorrains, allemands, flamands, permirent aux industriels

NOTABLES BOURGEOIS au temps de Charles le Téméraire. (Ph. Réveil).

Lillois d'entretenir des relations fort productives. La prospérité de la ville devint telle que, lorsque Jean de Nevers, le futur Jean sans Peur, fils aîné de Philippe le Hardi, fut fait prisonnier à Nicopolis, par le sultan Bajazeb, les bourgeois de Lille donnèrent pour leur part, à titre de rançon, la somme de 150.000 fr. d'or.

En 1386, le jeune roi de France, CHARLES VI, vint à Lille, négocier et conclure une alliance contre les Anglais. De grandes fêtes eurent lieu à cette occasion. Malheureusement, la folie du jeune roi survenue quelques années plus tard, ne permit pas à cette alliance ne porter ses fruits.

Le troisième agrandissement

JEAN SANS PEUR succéda à son père. Il régna de 1405 à 1419 et sut se concilier l'affection des Lillois par le respect de leurs priviléges et le zèle éclairé qu'il montra pour le développement de la richesse publique. Dans les premières années de son règne, chacun de ses séjours fut marqué par d'utiles réformes administratives ou par des traités favorables à l'extension du commerce. En 1410, il présida de façon fastueuse le fameux « *Tournoi de l'Epinette* » où l'on vint de tout le Nord de la France, de la Belgique et de la Bourgogne. Bref, sous cette administration éclairée, la ville prit un tel essor qu'il fallut songer à un troisième agrandissement de la cité. Il se fit de 1415 à 1419, et le nouveau mur d'enceinte côtoya le bassin de la Haute-Deule (emplacement du Quai du Wault et de l'Esplanade actuels).

En France, cependant, la lutte entre Armagnacs et Bourguignons battait son plein donnant lieu à de regrettables excès. Le roi d'Angleterre, Henri V, rêvait de conquérir la France. Vainqueur à Azincourt, il envahissait notre pays où l'anarchie se prolongeant, favorisa ses entreprises. Les Bourguignons s'emparèrent de Paris, s'y livrant au pillage, tandis que Henri V prenait Rouen (1418). C'est par représailles que JEAN SANS PEUR périt au pont de Montereau en 1419, tué d'un coup de hache par Tanneguy-Duchâtel, gentilhomme de la suite du Dauphin Charles.

Institution de la Toison d'Or

Le coup de hache fatal qui abattit Jean sans Peur au pont de Montereau eût pour effet de consolider pour de nombreuses années l'alliance des Bourguignons et des Anglais. Cette alliance fut conclue par PHILIPPE LE BON qui succéda à son père, Jean sans Peur.

Le nouveau duc résida de préférence à Lille et à Bruges. C'est à Lille, que, en 1432, fut tenu à la « Collégiale Saint-Pierre » le premier chapitre de la Toison d'Or, ordre devenu célèbre et créé en 1430 à Bruges, par PHILIPPE LE BON. A Lille, des fêtes splendides eurent lieu à cette occasion. Notre ville n'eût pas d'ailleurs à souffrir des désastres de la Guerre de Cent Ans.

C'est à Lille encore, qu'eût lieu, en 1454, le fameux « *repas dit du Faisan* » donné dans le Palais de la Salle décoré de tapisseries de haute lisse fabriquées à Lille, et où Philippe le Bon jeta les bases d'une croisade contre les Turcs Ottomans, qui, en 1453, sous la conduite de Mahomet II venaient de s'emparer de Constantinople. Les événements qui marquèrent la fin de la guerre de Cent Ans et l'appauvrissement de la France et de l'Angleterre épuisées par la guerre empêchèrent cette croisade.

Construction du Palais Rihour

Une œuvre durable de PHILIPPE LE BON en notre ville, fut la construction du Palais Rihour édifié de 1452 à 1483 et dont il reste des vestiges importants que l